

NOTRE ASSIETTE, NOTRE AVENIR

LES HUIT DEMANDES DE GREENPEACE POUR LA PROCHAINE PAC



L'agriculture a un impact quotidien sur nous tous, sur notre assiette, notre environnement local, le climat ou encore l'économie. Les aliments que nous mangeons et la façon dont ils sont produits ont une influence directe sur notre santé et celle de la planète.

L'agriculture industrielle, en particulier l'élevage intensif d'animaux pour la production de viande et de produits laitiers, est **une menace pour notre avenir**. Non seulement elle se caractérise par la cruauté animale mais, en outre, elle détruit nos forêts, pollue nos ressources en eau, contribue au réchauffement climatique et met notre santé en danger. **À l'échelle mondiale, la production de viande et de produits laitiers rejette autant de gaz à effet de serre que l'ensemble des voitures, trains, bateaux et avions réunis.** L'élevage intensif contribue également à la résistance antibiotique. Notre régime alimentaire riche en viande est l'une des causes de l'augmentation de l'obésité, des maladies cardiovasculaires, du diabète de type 2 et de certains cancers.

Bien que depuis une cinquantaine d'années, l'Union européenne investisse de l'argent public dans notre système de production alimentaire, elle n'a jusqu'à présent pas réussi à protéger la population ni l'environnement contre les risques de l'agriculture industrielle. Au contraire, **elle subventionne même le développement de la production industrielle** de viande et de produits laitiers avec l'argent de la Politique agricole commune (PAC).

La prochaine PAC sera mise en place en 2021, et les négociations ont déjà commencé. **C'est donc maintenant que nous avons l'opportunité de changer le système alimentaire européen** pour que nous puissions consommer des produits durables, nutritifs et abordables.

Greenpeace appelle les responsables politiques à Bruxelles et les États membres à garantir que la future PAC **protège notre santé et notre environnement.**

NOS DEMANDES PRIORITAIRES SONT LES SUIVANTES :



ARRÊTER DE FINANCER LES FERMES-USINES AVEC L'ARGENT DE LA PAC

La PAC est financée par l'argent public et ne devrait pas bénéficier aux pollueurs, au premier rang desquels les fermes-usines. Avec un très grand nombre d'animaux entassés, elles émettent d'importantes quantités de méthane, d'ammoniac et d'oxyde nitreux. L'argent de la PAC ne doit pas être versé aux fermes qui :

- présentent plus d'1,5 unité de gros bétail par hectare (une unité de gros bétail correspondant par exemple à une vache laitière, deux truies ou 37 porcelets) ;
- produisent sur leur ferme moins de 50 % des aliments destinés à leurs animaux et/ou importent ces aliments (en particulier les aliments liés à la déforestation) ;
- utilisent des antibiotiques à des fins préventives et traitent des troupeaux entiers alors que seulement quelques animaux sont malades.



PROMOUVOIR UNE RÉDUCTION DES VOLUMES DE PRODUCTION DE VIANDE ET DE PRODUITS LAITIERS ET UNE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Les subventions de la PAC devraient soutenir les fermes qui entreprennent au moins une des démarches suivantes :

- adopter des mesures de transition vers une réduction du nombre d'animaux, ce qui permet de réduire les émissions de certains polluants comme le méthane ou l'ammoniac ;
- élever les animaux dans des systèmes extensifs gérés de façon écologique ;
- minimiser voire éliminer le recours aux antibiotiques, et cesser d'utiliser les antibiotiques également utilisés en médecine humaine, pour diminuer le risque de créer des bactéries résistantes.



SOUTENIR DAVANTAGE LA PRODUCTION ÉCOLOGIQUE DE FRUITS ET DE LÉGUMES

Bien qu'il soit responsable, à l'échelle mondiale, de 14 % des émissions de gaz à effet de serre, l'élevage bénéficie largement des financements de la PAC, que ce soit de façon directe ou indirecte via les cultures destinées à l'alimentation animale.

La prochaine PAC devrait servir en priorité à :

- la production écologique de fruits, de légumes et de légumes secs destinés à la consommation humaine ;
- la promotion de régimes alimentaires sains, par exemple en renforçant l'offre de fruits et de légumes dans les cantines scolaires ou en développant des campagnes d'informations sur les alternatives à la viande, dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.

GREENPEACE SOUHAITE ÉGALEMENT QUE LES MESURES D'AMÉLIORATION SUIVANTES FIGURENT DANS LA PROCHAINE PAC :



RENFORCER LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX QUE LES AGRICULTEUR-TRICES DOIVENT REMPLIR POUR RECEVOIR LES SUBVENTIONS DE LA PAC

La Commission européenne a annoncé qu'elle allait durcir les critères que les agriculteur-trices doivent remplir pour pouvoir prétendre bénéficier de la PAC. Cependant, cette "conditionnalité" doit être conforme à l'ensemble des réglementations environnementales européennes, y compris à celles qui visent à lutter contre la pollution des eaux, à limiter les émissions nocives, à encadrer l'utilisation des pesticides et à protéger la faune et son habitat. Ce n'est que de cette façon que cette "conditionnalité renforcée" permettra réellement de réduire l'impact environnemental de l'agriculture.



OBLIGER LES ÉTATS À ATTEINDRE L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS DE LA PAC EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE CLIMAT ET D'ENVIRONNEMENT

La Commission européenne a proposé neuf objectifs globaux que les États membres doivent atteindre dans le cadre de la PAC au niveau national. Quatre d'entre eux concernent la santé, le climat et l'environnement. Les gouvernements ne doivent pas être autorisés à faire le tri entre ces objectifs : la réalisation des objectifs de santé, d'environnement et de climat doit être obligatoire et non facultative.



RENFORCER LES MESURES ENVIRONNEMENTALES ACTUELLES

La Commission européenne dit vouloir renforcer la protection environnementale de la PAC, mais propose en même temps de réduire d'un quart le budget alloué au "développement rural" – volet qui a toujours permis de mettre en place les mesures environnementales et sanitaires les plus efficaces. Les fonds consacrés au développement rural, et en particulier à l'agriculture écologique, à l'agriculture biologique et à l'agriculture à haute valeur naturelle, doivent être considérablement augmentés.



CONSACRER AU MOINS 50 % DU BUDGET DE LA PAC À LA SANTÉ, AU CLIMAT ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

À l'heure actuelle, l'impact des activités agricoles sur la santé humaine ou l'environnement n'est pas pris en compte dans l'allocation des aides directes de la PAC. Dans le cadre de la future PAC, au moins 50 % de ces aides directes doivent être consacrées à la santé et à la protection de l'environnement.



PRIVILÉGIER LES PETITS PAYSANS PLUTÔT QUE LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE

L'argent public doit servir à encourager la diversité dans les champs et dans les assiettes. Entre 2005 et 2013, un quart des agriculteur-trices européen-nes (3,5 millions d'entreprises) ont été contraints de mettre les clés sous la porte, tandis que les autres exploitations n'ont cessé de se développer, grâce en partie à l'argent de la PAC qui finance l'agriculture intensive. La future PAC devra au contraire soutenir les structures à taille humaine qui souhaitent s'orienter vers une agriculture durable en :

- plafonnant le montant des aides par bénéficiaire, de façon à limiter les sommes perçues par les grandes exploitations industrielles ;
- adoptant un modèle de "paiements dégressifs", afin de davantage subventionner les premiers hectares et les premiers animaux d'une ferme.

L'AGRICULTURE DOIT PRÉSERVER LA SANTÉ PUBLIQUE ET L'ENVIRONNEMENT, PRODUIRE DES ALIMENTS NUTRITIFS, AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES PAYSAN-NES ET GARANTIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL. IL EST INDISPENSABLE QUE LES RESPONSABLES POLITIQUES CHARGÉ-ES DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT AIENT ÉGALEMENT LEUR MOT À DIRE DANS LA RÉFORME DE LA PAC, CAR LA PAC A DES RÉPERCUSSIONS BIEN AU-DELÀ DE L'AGRICULTURE : ELLE INFLUENCE LE CONTENU DE NOTRE ASSIETTE, NOTRE SANTÉ ET CELLE DE LA PLANÈTE. IL EST TEMPS QUE LA PAC CHANGE.

